



L'actualité du des industries chimiques

N° 346 du 22 novembre 2018

L'agenda

5 et 6
décembre 2018

CONFERENCE
INTERNATIONALE
POUR LA PAIX
(A MONTREUIL)
Inscrivez-vous
vite !

RÉUNIONS PARITAIRES À VENIR

22/11-PLASTURGIE : CNPE

22/11-PETROLE : Négociation salariale

23/11-INDUSTRIE PHARMA : CPG répartition

28/11-CAOUTCHOUC : CPNE

28-29/11- Commission Paritaire Nationale LBM

29/11-CHIMIE : Paritaire Plénière

04/12-REPARTITION PHARMA : CPPNI

05/12-CAOUTCHOUC : SPP

06/12-CHIMIE : CPNE

06/12-INDUSTRIE PHARMA : CPNEIS

Droits & libertés

Dans le cas où une demande d'autorisation de licenciement d'un représentant du personnel est motivée par son inaptitude, il appartient à l'administration du travail de vérifier que celle-ci est réelle, et justifie son licenciement.

Il ne lui appartient pas, en revanche, dans l'exercice de ce contrôle, de rechercher la cause de cette inaptitude, y compris dans le cas où la faute invoquée résulte d'un harcèlement moral (Conseil d'état du 20 nov. 2013, n°340591).

Il en résulte que l'autorisation de licenciement donnée par l'inspecteur du travail ne fait pas obstacle à ce que le salarié fasse valoir devant le conseil des prud'hommes

SALARIÉ PROTÉGÉ, INAPTITUDE ET MANQUEMENT DE L'EMPLOYEUR

tous les droits résultant de l'origine de l'inaptitude (Cass. soc. 27 nov. 2013, n°12-20301).

C'est le cas si elle est la conséquence d'un manquement de l'employeur à ses obligations en matière de santé et de sécurité, celui-ci n'ayant pas pris toutes les mesures nécessaires permettant d'assurer la sécurité du salarié et de protéger sa santé physique et mentale, comme vient de le juger la Cour de cassation (Cass. soc. 17 oct. 2018, n°17-17985).

Dès lors, le licenciement est sans cause réelle et sérieuse et le salarié a droit à des dommages et intérêts.

460 000 € c'est l'augmentation de la rémunération du PDG de VALLOUREC (+ 22%) en 2017, pour une **rémunération totale de 2,1 millions** d'euros et alors que le groupe cumulait des pertes. Et tout cela sous la bienveillance du représentant de l'Etat au conseil de surveillance !

280 salariés **ASCOVAL** en sursis, dans l'attente de la décision du tribunal de commerce pour la reprise de l'aciérie de Saint-Saulve. L'Etat, actionnaire du groupe Vallourec, s'impliquera-t-il autant dans le maintien des emplois que dans le conseil de surveillance du groupe ?

Orga & Vie syndicale

Suite à une erreur d'envoi de la Voix des Industries Chimiques N°534, certains syndicats n'ont pas reçu, ou reçu partiellement, ce numéro, avec comme dossier principal « le reste à charge 0 ».

Si votre syndicat se trouve dans ce cas, contactez la Fédération, qui vous transmettra le

ERREUR ADRESSAGE LA VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

nombre d'exemplaires de la Voix correspondant au nombre souhaité.

Pour rappel, la V.I.C. est le journal de la Fédération envoyé aux syndicats et doit être distribué à chaque syndiqué.

Bonne lecture.

Actualité sociale

DES GILETS ROUGES POUR AUGMENTER LES SALAIRES

Ce 17 novembre, de nombreux automobilistes se sont mobilisés contre le prix du gazole et de l'essence à la station et l'augmentation des taxes.

Cette légitime colère ne reprend pas la 1^{ère} cause de ces augmentations de prix des carburants à savoir les bénéfices engrangés par les compagnies pétrolières au seul profit des actionnaires, ne laissant que quelques miettes aux salariés, à l'exemple de :

- **TOTAL** qui annonce un résultat net de 5,5 milliards d'euros, en hausse de 28 %,
- **SHELL** qui affiche 12 milliards d'euros de bénéfices.



Sans remettre en cause l'origine de la pétition contre la hausse des carburants, pourquoi limiter l'exaspération à ce qui fait avancer nos voitures ?

- ↳ Le prix du fioul domestique lui aussi a augmenté grevant le budget chauffage des familles, tout comme le gaz, de plus de 16 % depuis le 1^{er} janvier 2018.
- ↳ A cela s'ajoutent les hausses des prix du timbre-poste de plus de 13 %, des fruits et légumes d'au moins 5 %, des boissons gazeuses sucrées de plus de 20 % à cause de la hausse d'une taxe spécifique, du beurre de plus de 10 %, etc.

En fait, nous assistons à l'orchestration et à la manipulation de la colère des Français par, principalement, le patronat routier, ainsi que par la droite et l'extrême droite, qui veulent cantonner la contestation aux taxes sur les carburants routiers. En agissant ainsi, ils défendent la politique Macron de baisse des taxes, tout comme la baisse des cotisations sociales, qui n'ont pour conséquence, à terme que la destruction de tout système collectif et solidaire.

Les taxes, les impôts, et les cotisations sociales sont nécessaires à la mise en place de politiques progressistes en matière de protection sociale, de retraite et de services publics :

- Education nationale,
- Santé,
- Hôpital,
- Routes etc.

C'est leur utilisation qui est à revoir, afin de servir le collectif, la population et non pas les intérêts de la finance, du capital, et de ses actionnaires.

La véritable urgence, est donc de donner les moyens financiers à toutes et tous pour répondre aux besoins, qui sont des logements décentes, se nourrir, se soigner et un accès aux loisirs.

La réponse à cette urgence ne peut passer que par une réelle revalorisation des salaires, des pensions de retraite et des prestations sociales. A commencer par une revalorisation du SMIC à 1 900 euros brut et une réduction du temps de travail à 32 heures, créatrice d'emplois.

Alors oui, la révolte est légitime, mais pour aller à la conquête de salaires et pensions qui permettent à tous et à toutes de vivre dignement !

Actualité sociale

ACTION PRIVÉS D'EMPLOI LE 1^{ER} DECEMBRE

Il y aujourd'hui 6 millions de privés d'emploi et plus de 11 millions de travailleurs maintenus dans la précarité, ces chiffres augmentant chaque jour. Les attaques contre le monde du travail font rage : casse du Code du travail, licenciements et plans sociaux massifs, casse de nos industries et de nos services publics...

A cela s'ajoutent la précarité, qui ne cesse d'exploser dans le public comme dans le privé, les déclarations scandaleuses visant à stigmatiser les travailleurs privés d'emploi en les faisant passer pour responsables du chômage et de la précarité, l'attaque contre l'assurance chô-

mage et la Sécurité sociale, notamment depuis la suppression des cotisations sociales assurance-chômage et maladie au 1^{er} octobre dernier.

Nous sommes tous concernés, **les revendications des salariés privés d'emploi sont celles de tous les travailleurs**. Il y a donc urgence à se mobiliser, à faire entendre nos revendications, notamment par la baisse du temps de travail à 32 heures, des embauches correspondantes, et d'une hausse des salaires. C'est en baissant les profits qu'on créera des emplois bien rémunérés, et en nombre suffisant.

C'EST EN CE SENS QUE LA CGT APPELLE À FAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE « UNE JOURNÉE CONFÉDÉRALISÉE SUR LA PRÉCARITÉ ET L'EXIGENCE DE PLUS DE DROITS POUR LES PRIVÉS D'EMPLOI ».

« SUFFIT DE TRAVERSER LA RUE POUR TROUVER UN EMPLOI »

FAUX !
menteurs
et hypocrites

**MACRON, PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE**

6 millions d'inscrits à Pôle Emploi, c'est un record ! 1000 suppressions d'emplois à FORD, 2400 à Carrefour, 120 000 dans la Fonction publique, 50% d'offres d'emploi illégales... Il faut remettre les choses à l'endroit : ce sont les patrons qui détruisent des emplois, refusent d'embaucher et nous privent du droit de vivre dignement de notre travail.

**« SUPPRIMER LES
COTISATIONS SOCIALES POUR
GAGNER UN PEU PLUS »**

FAUX !
menteurs
et hypocrites

**DÉNICAUD,
MINISTRE DU TRAVAIL**

Les cotisations sociales, c'est la partie de notre salaire qui sert à financer la Sécurité sociale. Les supprimer, c'est la mort de la Sécu ! Sans ce financement solidaire, on y perd tous : plus de revenu de remplacement : ce sera la misère quand nous serons malades ou au chômage !

**« EN CONTREPARTIE DES 200 MILLIARDS,
NOUS CRÉERONS 1 MILLION D'EMPLOI »**

FAUX !
menteurs
et hypocrites

**MEDEF, ORGANISATION
PATRONALE**

200 milliards, c'est le montant total des cadeaux fiscaux et des exonérations de cotisations sociales qui ne sont pas allés dans le budget de la Sécu ou de l'assurance-chômage mais directement dans la poche des actionnaires : une poignée de profiteurs et de menteurs qui n'ont créé AUCUN emploi ! Chaque jour c'est 3000 chômeurs de plus, 100 000 emplois détruits chaque mois !

PAGE 4 : TRACT « CLEFS EN MAIN » À DIFFUSER MASSIVEMENT



LE MONDE DU TRAVAIL A MILLE RAISONS DE SE MOBILISER

Macron voulait, disait-il, aller à la rencontre de la population. Il a été servi !

Tout au long de ses déplacements dans le Nord et l'Est du pays il y a 15 jours, il a été pris à partie par des retraités, des travailleurs en colère qui lui reprochaient la hausse de la CSG et des taxes sur les carburants. Malgré tout ce qu'il peut dire concernant une prétendue augmentation du pouvoir d'achat, **les travailleurs savent compter et voient bien qu'ils ont de plus en plus de mal à finir le mois.**

Face au mécontentement, **Macron a été obligé de faire quelques annonces**, comme celle de la **généralisation d'une aide au transport**. Mais limitée à 20 euros par mois et réservée aux salariés dont le lieu de travail se situe à plus de 30 km de leur domicile, elle n'aidera pas beaucoup le peu de travailleurs qui pourraient y prétendre ! Et pas question que le gouvernement consacre 1 centime à cette aide qui sera laissée à la charge des régions au lieu d'être à la charge des patrons.

Macron a aussi promis de **baissier le coût du permis de conduire et d'instaurer une aide à l'acquisition du premier véhicule**. Mais il s'est bien gardé de préciser comment ces mesures seraient financées. Sous Macron, aujourd'hui, comme sous ses prédécesseurs, la politique de l'Etat consiste à faire des milliards d'économies aux dépens des services publics et à imposer des sacrifices à la population afin de pouvoir arroser de subventions et de cadeaux fiscaux le patronat et une minorité de privilégiés.

Si les mesures annoncées voient le jour, ce qui n'est même pas dit, elles seront dans la droite ligne de toutes celles que le gouvernement ne cesse de prendre pour faire illusion vis-à-vis de la population, comme le reste à charge zéro sur les soins dentaires et l'optique, qui va se traduire inévitablement par l'augmentation des cotisations mutuelles entre 5 et 7 %. Comme il se refuse à prendre sur les profits et les fortunes des plus riches pour financer ces mesures, au bout du compte, **d'une façon ou d'une autre, ce sont les travailleurs, les retraités et les privés d'emploi, bref les familles, qui paieront la note.**

Le monde du travail a mille raisons de se mobiliser pour son propre compte.

Actuellement, la contestation s'exprime, et à juste titre, contre la hausse des carburants. Mais en fait tout augmente : le fioul, le gaz, l'électricité, les loyers, les mutuelles, les profits, **MAIS PAS LES SALAIRES !**

Il est indispensable que les travailleurs se mobilisent en mettant en avant leurs exigences, à commencer par l'augmentation des salaires, des retraites et des prestations sociales.

IL N'Y A QU'AINSI QUE LE MONDE DU TRAVAIL SE PROTÈGERA CONTRE SON APPAUVRISSEMENT, QUI RÉSULTE DES POLITIQUES PATRONALES ET GOUVERNEMENTALES AU PROFIT DE LA FINANCE ET DU CAPITAL.